

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

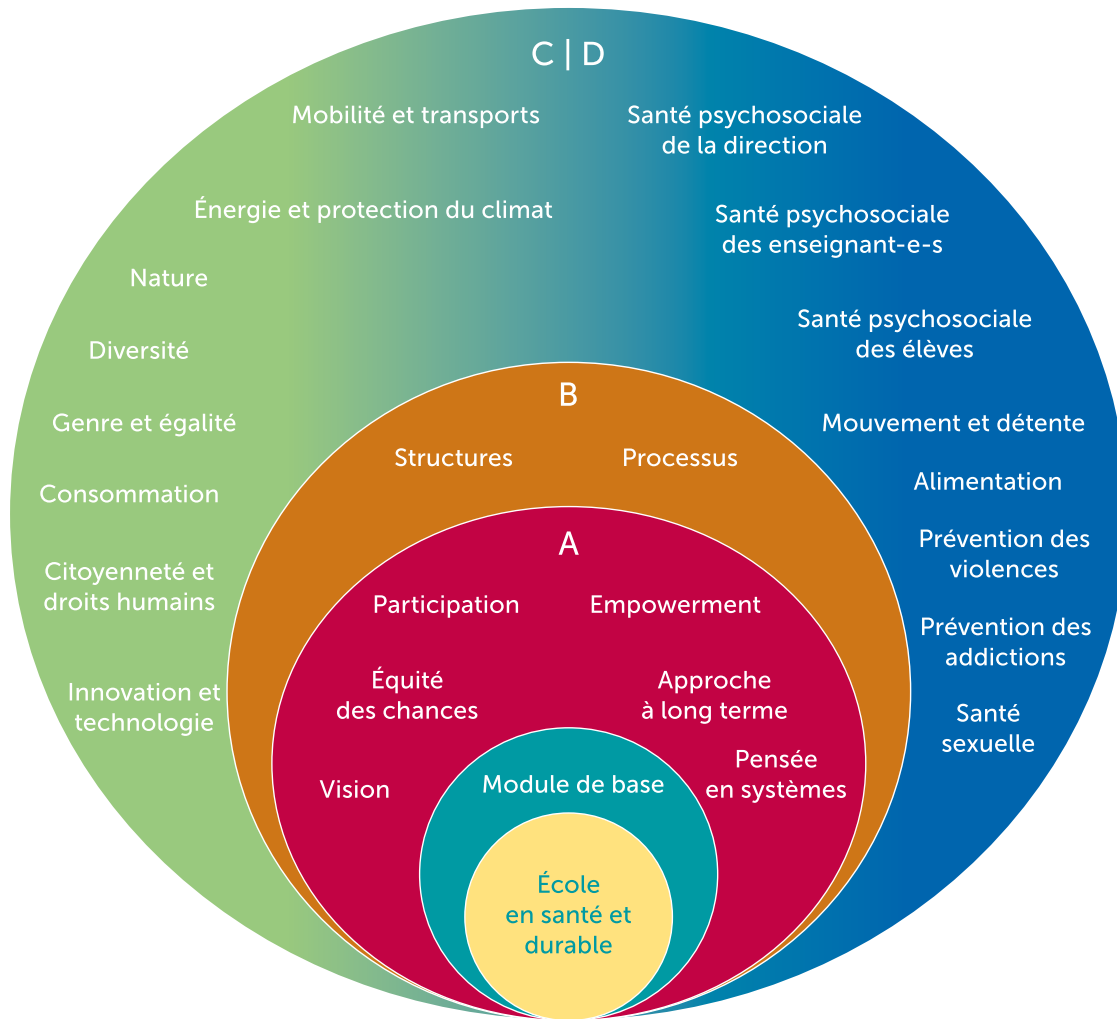
Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.

Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

C.3 Nature

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Nature » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent des compétences qui permettent aux élèves de découvrir et comprendre les ressources naturelles vitales dans toute leur diversité et leurs limites, et d'adopter un comportement prévoyant et responsable.								
2.	a. Un apprentissage par investigation et orienté vers l'action est encouragé (par ex. : biodiversité des abords de l'école, apprentissage en plein air, parrainage de forêt, la nature en tant que zone de loisirs, activités de conservation de la nature, journées/semaines en forêt).								
	b. Les élèves ont la possibilité de sortir et d'expérimenter la nature de manière diversifiée et globale.								
	c. Les élèves traitent des problèmes/questionnements tirés de leur champ d'expérience.								
3.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes (par ex. : jardin scolaire, semaines de projet).								
	b. pour l'apprentissage extrascolaire (par ex. : excursions avec des expert-e-s, école à la ferme, GLOBE, rencontres avec des forestiers/-ères et agriculteurs/-trices, visites de centres nature et de musées d'histoire naturelle, coopération recherche-éducation).								
4.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser pour l'éducation à l'environnement par la nature								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
5.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement de l'éducation à l'environnement par la nature et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
6.	Pour des problématiques spécifiques concernant l'éducation à l'environnement par la nature, nous consultons des spécialistes externes (par ex. : pédagogues de la nature, spécialistes de la pédagogie par l'expérience, etc.).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.3 Nature

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Nature » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
7.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes options et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : promotion de la biodiversité, apprentissage en plein air, sécurité).								
8.	a. L'école encourage un aménagement de ses abords axé sur la nature, le mouvement et les besoins des enfants (par ex. : mesures visant à promouvoir la biodiversité) ainsi qu'un entretien des espaces verts s'inspirant de l'état naturel.								
	b. Les mesures sont élaborées et mises en œuvre de manière participative (personnel de l'école, parents, élèves).								
9.	Lors des rencontres avec les parents, ceux-ci sont informés de l'importance des expériences en lien avec la nature pour le développement, la santé et la motivation à apprendre. On se met clairement d'accord sur des aspects tels que la sécurité, les vêtements, les règles de conduite, les accompagnateurs/-trices.								
10.	Notre école s'implique activement en cas de questions et projets de la commune en lien avec la nature et l'environnement (par ex : aménagement du territoire, actions de conservation de la nature, renaturation).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗ C.2 Énergie et protection du climat](#) [↗ C.6 Consommation](#) [↗ D.3 Santé psychosociale des élèves](#) [↗ D.4 Mouvement et détente](#) [↗ D.5 Alimentation](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Environnement](#) [↗ Environnement et santé](#) [↗ Alimentation et mouvement \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)